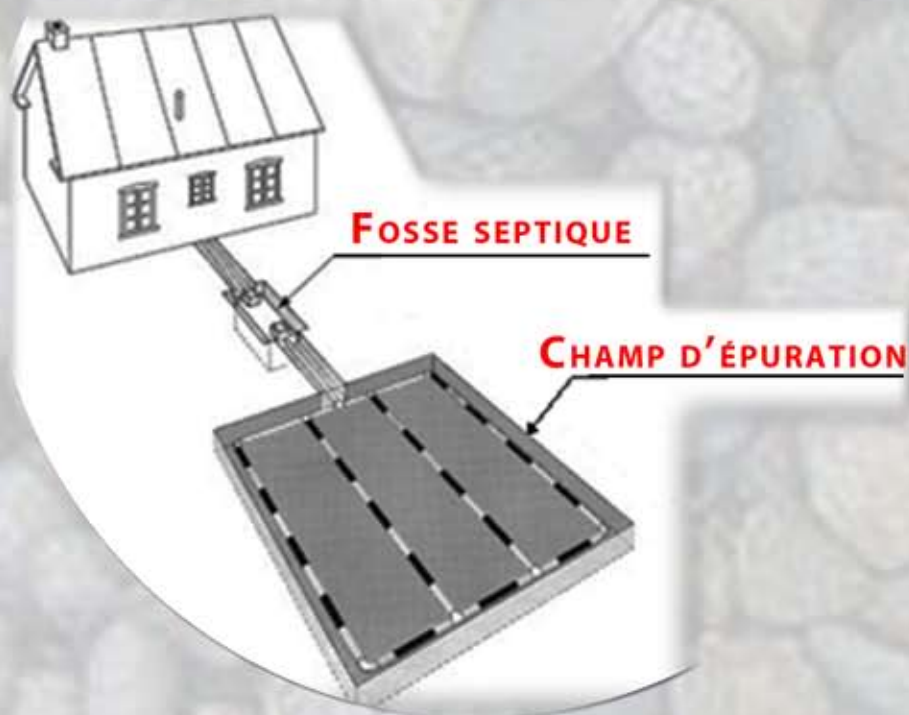


CHAMP D'ÉPURATION



L'ÉLÉMENT ÉPURATEUR MODIFIÉ

L'élément épurateur modifié est un dispositif d'épandage souterrain apparenté à l'élément épurateur classique, puisqu'il s'agit de trancher d'absorption plus large accolées les unes aux autres. Ce système est le plus fréquemment utilisé puisqu'il n'est pas dispendieux et qu'il demande une superficie moyenne, pour un cas construction. Par exemple, pour un système qui supporte trois chambres à coucher, il faut une superficie de 60 m² pour son installation.

Ce système de traitement peut s'installer à condition de respecter les critères suivants :

- Sol naturel très perméable ou perméable
 - Niveau du roc, nappe d'eau ou couche de sol peu perméable ou imperméable situé à au moins 1.2 m sous la surface du terrain récepteur
 - Pente de terrain du secteur analysé inférieure à 10%
- Si l'on ne peut retrouver ces conditions afin de construire un élément épurateur modifié, il faut nous diriger vers la troisième option, soit le puits absorbant.